

**ASSEMBLEE GENERALE  
MSA COTES NORMANDES**

LA PRESIDENTE

Caen, le 29 mai 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à l'**Assemblée générale** de la MSA Côtes Normandes :

**le jeudi 18 juin 2026 à CONDE-SUR-VIRE  
Salle « Condé Espace »  
Accueil et émargement dès 9 heures**

Ouverture de l'Assemblée générale à **9 h 45 précises**.

Assemblée générale ordinaire :

- Approbation du procès-verbal du 26 juin 2025 *consultable sur le site [www.cotesnormandes.msa.fr](http://www.cotesnormandes.msa.fr) (exemplaire papier adressé sur demande)*.
- Présentation des rapports technique et financier
- Présentation et vote de la résolution financière Santé Sécurité au travail
- Présentation du rapport du Conseil d'administration
- Présentation des vœux et vote de la motion générale
- Réponses aux questions des délégués
- Rapport mutualiste / Bilan de l'action « se faire connaître et connaître son territoire »

---

Citation des médaillés promotion 2025

---

Partie thématique :

- Introduction de la partie thématique par M. R. Pigny et Mme K. Lesouef (présidents CODEP14 et 50)
- **Comment parler de la MSA et faire face aux critiques / Convaincre et écouter en période de crises**  
*Conférence inspirante par M. Bernard Thellier (conférencier / Chargé de cours en psychologie comportementale à Paris II / Diplômé par le FBI à la négociation « specialized Topics Crisis » / Ex-négociateur du GIGN)*
- Lancement de la thématique annuelle 2026/2027 : Faire connaître la protection sociale et la MSA, avec une cible plus particulière « jeunes »
- Intervention de M. François Serpaud, 1er Vice-président CCMSA

Pour la bonne organisation de cette rencontre, il est impératif de vous inscrire avant le **4 juin 2026**, en cliquant sur le lien suivant : [Remplir le formulaire](#)  
ou encore par téléphone (02.31.25.37 30 ou 02 31 25 39 03).

**Vous ne pouvez pas être présent, pensez à confier votre pouvoir complété et signé à un délégué titulaire de votre collège.**

Nous vous encourageons vivement à vous inscrire pour prendre le car si votre domicile est à proximité d'un point d'arrêt ou alors de co-voiturer avec vos collègues délégués du même territoire.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Sylviane PRALUS

(\*) Conformément à l'article 30 des statuts actuels, au cas où le quorum ne serait pas atteint, **les délégués seront appelés à se réunir de nouveau en assemblée générale ce même jour à 10 heures et à délibérer sur le même ordre du jour**

PJ : trajets et horaires des cars, pouvoir et modalités d'organisation de l'Assemblée générale, demande de remboursement des frais de déplacement, motion générale, résolution financière.

## Plan d'accès

Salle Condé espace  
route de Villeneuve  
50890 Condé-sur-Vire

